

Diplôme d'Université

Innovation Valorisation Partenariats

La propriété **intellectuelle** appliquée aux
résultats de la recherche scientifique

Recherche & Développement
Valorisation

Informer

Données scientifiques

R&D

Alerter

Diffusion / Valorisation

Exploitations / Contrats



Le **LABORATOIRE DE DROIT PRIVÉ** propose le **Diplôme d'Université (DU) INNOVATION, VALORISATION, PARTENARIAT**, en formation initiale et continue.

Le **DU Recherche et Développement, Valorisation et Contrats** s'intéresse aux nouvelles problématiques de la recherche scientifique notamment celles relatives au numérique et au vivant. Il s'agit d'une formation diplômante qui propose aux personnels des organismes de recherche et aux étudiants d'étudier toutes les thématiques liées aux données et recherches scientifiques :

- ♦ **production/R&D,**
- ♦ **diffusion/valorisation,**
- ♦ **exploitation/contrats.**

Ces thématiques sont réparties en **3 modules de cours**, échelonnés sur une journée, entre les mois d'avril et juin.

Originalité du DU

Ce diplôme universitaire apporte à la fois un éclairage et un approfondissement juridique sur le droit de la propriété intellectuelle appliqué à la recherche scientifique et technique.

Objectifs du DU

**Comprendre l'aspect juridique de la recherche scientifique,
être informé sur l'environnement juridique de l'innovation au sein de toute entreprise**

Il s'agit de comprendre à la fois les objets sur lesquels porte la recherche et de connaître les moyens de valoriser cette recherche qu'elle soit appropriable ou non.

Appropriable ?

Les moyens de valoriser les informations scientifiques se font au travers du **droit de la propriété intellectuelle** (brevet, Cov, marques...).

Non appropriable ?

Les moyens de valoriser les informations scientifiques se font au travers du **droit des obligations** (contrats : contrat d'accès, licences, MTA, transfert de techniques...).

Organisation pédagogique détaillée

Alerter

Innovation

Module 1 : Innovation (40 h)

- Modalités de « réservation » juridique du vivant (propriété contrats et responsabilité civile)
 - L'articulation COV/brevet
 - Les créations collaboratives
- La protection et exploitation du logiciel
- La protection et exploitation des œuvres scientifiques
 - Les bio-banques et collections scientifiques

**Informier
R&D**

Diffusion / valorisation

Module 2 : Valorisation (20 h)

- Stratégies de dépôt de brevet
- Veille technologique – Intelligence industrielle
 - Procédure de dépôt INPI (brevet, marque)
- Procédure de dépôt légal (bases de données, logiciel...)
- Management de portefeuilles de brevets public/privé
 - Crédit d'Impôt Recherche
 - Open Data (diffusion et valorisation)

Partenariats

Exploitations / Contrats

Module 3 : Partenariats (30 h)

- Contrats d'accès et d'usage de matériel biologique
- Contrats de transfert de technologie (communication de savoir-faire)
 - Contrat de collaboration de recherche
 - Contrat de prestation de recherche
 - Accord de confidentialité
 - Contrat de consortium, GIS, GIP
 - Contrat de cession et licence de brevet
- Mobilité du chercheur (création d'entreprise, consultance, etc.)
 - Contrat d'incubation

**Alerter
Informier**

Public concerné

- > Services de partenariat et de valorisation dans les entreprises comme les établissements de recherche publics
- > Chercheurs, chargés d'études ou de projets, responsables d'UMR,
- > Étudiants en Master 1 ou Master 2 M2 et doctorants, intéressés par la propriété intellectuelle et l'innovation.

Pré-requis

> Pour les étudiants

Droit de la propriété intellectuelle (M1) (33h).

Les étudiants de M1 et M2 devront suivre ou avoir suivi le cours de propriété intellectuelle sur l'année, délivré en Master 1.

> Pour les personnes en formation continue

Si les personnes ne peuvent pas suivre le cours de master 1 de propriété intellectuelle, une mise à niveau spécifique en propriété intellectuelle sera dispensée avant de suivre le DU.

Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes à partir de la mi-octobre jusqu'au 3 avril

• !!! •

La demande d'inscription à la formation se fait, pour tous, dans un premier temps par mail à l'adresse suivante : christine.hugon@umontpellier.fr

Pour les étudiants en formation initiale :

Vous devrez ensuite vous inscrire administrativement auprès du service des inscriptions.

Si vous êtes déjà étudiant à l'Université de Montpellier, il vous suffit de vous y présenter avec votre carte d'étudiant en cours.

Si vous n'êtes pas étudiant à l'université de Montpellier, il vous faut vous inscrire au DU sur le site de la Faculté de droit et Sc. Politique

> Les frais d'inscription en formation initiale sont de **150 euros**.

Pour les personnes en formation continue :

Il vous faudra vous inscrire auprès du Service de Formation Continue (SFC-UM) :

dir-sfc@umontpellier.fr

> Les frais d'inscription en formation continue sont de **1600 euros**

Organisation des cours

Une journée de cours par semaine de mi-avril à fin juin.

Examen fin juin

**Laboratoire de Droit privé
DU INNOVATION
Faculté de droit et de Science politique
14, rue Cardinal de Cabrières
34060 Montpellier**

